

# VERTIKAL RSE 50

CONÇU & FABRIQUÉ EN FRANCE

## → DÉSIGNATION

### REVÊTEMENT SEMI ÉPAIS SOUPLE ET IMPERMÉABLE À BASE DE RÉSINE

Revêtement semi épais souple et imperméable à base de résine.

FINITION : **ASPECT MAT**, épouse les supports plats ou reliefs sur lesquels il s'applique.

TEINTES : **BLANC** et **NUANCIERS VERTIKAL®**. Dans le nuancier Façades VERTIKAL®, il est déconseillé d'utiliser les teintes dont le TSR est inférieur à 30 %.

## → CLASSIFICATION

AFNOR NFT 36-005 - Famille I Classe 7b2

AFNOR NFT 34-722 - Classe D2 ou D3 selon application

AFNOR NF EN 1062-1 : G<sub>3</sub>E<sub>3</sub>S<sub>1</sub>V<sub>2</sub>W<sub>3</sub>A<sub>0</sub>C<sub>0</sub> en D2 et G<sub>3</sub>E<sub>4</sub>S<sub>1</sub>V<sub>2</sub>W<sub>3</sub>A<sub>1</sub>C<sub>0</sub> en D3

## → CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Liant : Copolymère acrylique
- Densité : 1,65 (valeur maximale en teintes blanc et pastel)
- Extrait sec : 74 %
- Taux volumique d'extrait sec : 58 %
- Brillant spéculaire : inférieur à 5 %

## → DESTINATION

### EMPLACEMENT

- Façades en atmosphère rurale, urbaine, industrielle et maritime.

### SUPPORTS

- Tous types de fonds bruts et anciennes peintures préalablement préparés.

## → ENTRETIEN

- En usage courant, les façades à l'abri des eaux de pluie peuvent être lavées au jet d'eau ou au nettoyeur faible/moyenne pression. Celles exposées aux eaux de pluie seront traitées par l'application du **VERTIKAL NETTOYANT CPC**.
- Le propriétaire fera également le nécessaire pour tenir éloignés les gastéropodes des supports rénovés.

## → RÉGLEMENTATION COV

- Valeur limite UE pour ce produit (cat A/c) : 40 g/L.
- Ce produit contient moins de 5 g/L COV.

## → ASSURANCE

**VERTIKAL RSE 50** est un produit à usage professionnel, assuré auprès de la compagnie AXA au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.



## → PROPRIÉTÉS

- Souplesse évitant le retour du faïencage, des microfissures et des fissures n'étant plus actives.
- Imperméable aux eaux de ruissellement, excellente résistance aux intempéries.
- Microporeux, bonne respiration des murs, et perméable à la vapeur d'eau.
- Excellente résistance aux rayons ultraviolets et au vieillissement.
- Excellente tenue des teintes dans le temps.
- Bonne capacité d'autolavabilité, évite l'encrassement et les salissures.
- Résiste à l'air salin, compatible en atmosphère maritime.

## → MISE EN OEUVRE

### PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Les supports énumérés ci-dessous devront être préparés en conformité au DTU 59.1.
- Anciennes peintures : si besoin enlever par décapage chimique ou thermique. Ou nettoyer à l'eau sous pression, après élimination des parties non adhérentes. Fixer avec une couche de **VERTIKAL PRIM+ A** ou **VERTIKAL CT**.
- Fonds bruts : après nettoyage à l'eau sous pression, utiliser **VERTIKAL CT** comme fixateur ou **VERTIKAL PRIM+ A** comme impression.
- Dans le cas de supports contaminés, se référer au paragraphe "préparation des supports" des Fiches Techniques **VERTIKAL PRIM+ A** ou **VERTIKAL CT**.

### DILUANT et NETTOYAGE

- À l'eau.

### APPLICATION : PRÊT A L'EMPLOI

- Enlever le dépôt de matière qui a pu se former en surface et malaxer avant emploi pour toutes applications.
- Rouleau poils longs et rouleau mousse "nid d'abeille".

### CONSOMMATION

- En classe D2, le **VERTIKAL RSE 50** s'applique en une couche de 300 g/m<sup>2</sup>.
- En classe D3, le **VERTIKAL RSE 50** s'applique en deux couches de 300 g/m<sup>2</sup> chacune. La consommation ne devra pas être inférieure à 600 g/m<sup>2</sup>.
- Ces quantités peuvent être plus élevées selon la planéité et la porosité du support.

### SÉCHAGE ET RECOUVREMENT (variables suivant données ci-dessous)

Température ambiante : 23 °C - Humidité Relative : 50 %. (voir tableau "Guide d'utilisation des produits VERTIKAL®")

- Sec : 4 heures.
- Recouvrable : 24 heures.

### PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas appliquer par température inférieure à 5 °C et supérieure à 30 °C, par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie.
- Stocker à l'abri du gel.
- Se référer à notre Fiche de Données de Sécurité (consultable sur [www.vertikal.fr](http://www.vertikal.fr)).

### DÉCHETS

- Ne pas jeter les résidus à l'égout, dans la nature ou avec les déchets ménagers. Apporter l'emballage et le reste de son contenu dans un centre référencé par l'éco-organisme EcoDDS.

Durée de conservation en emballage d'origine non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité : 12 mois.

**Important :** Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces subissant des chocs thermiques cycliques, le choix de teintes dont l'indice de luminance Y est supérieur à 35 % est fortement conseillé. La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure. Elle a pour but d'informer ses utilisateurs sur les propriétés du produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont communiqués à titre indicatif. Toutefois, ils ne peuvent se substituer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à traiter. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent, sans préavis, et nous recommandons à l'utilisateur, de vérifier, auprès de nos services et avant toute mise en œuvre, que la présente fiche technique n'a pas été remplacée par une édition plus récente.

